

15 MAI 1955

SEANCE du 15 MAI 1955

Election de délégués au Conseil de
la République

Etai^{ent} présents : M^{onsieur} Lestrade, Maie
M^{onsieur} Bouche - Cau - Cecille - Lamolle - Lagoutte. Adjoint^s
M^{onsieur} Peyret - Lo - Bourdel - Daudine - Dufor - Bourouss
Chaufreau - Barthe - Laurine.

Absents : M^{onsieur} Arnaud - Labayle - Soubielle.

Votant par procuration : M^{onsieur} Chaubet - Birabeut - Lakam - Pausson.

M^{onsieur} Rodmond Bourdel est élu secrétaire.

M^{onsieur} de Maie ouvre la séance à dix heures, et lit l'arrêté de
M^{onsieur} le Préfet, Inspecteur Général de la 5^{ème} Région Economique convoquant les
Assemblées Communales pour nommer les Délégués Sénatori^{aux} en vue de
l'élection au Conseil de la République du 19 Juin Prochain;

Election de Délégués Titulaires

Ensuite, il invite le Conseil à procéder au scrutin secret et à la

15 MAI 19

et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de sept délégués
 Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au
 Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a commencé à 10h 15. Il a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	18
A déduire: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	3
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	<u>15</u>
Majorité Absolue	10

Ont Obtenus:

M. Lestrade Paul	15 voix
M. Bouche François	15 voix
M. Cam-Cecille Bertrand	15 voix
M. Lamolle Maurice	15 voix
M. Lagoutte Henri	15 voix
M. Baillie Jean-Marie	15 voix
M. Beyret Marcel	15 voix

et ont été élus - les membres ainsi désignés ont déclaré accepter leur mandat.

Délégués Suppléants

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection de cinq
 suppléants

Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt
 des votes a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	18
A déduire: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	3
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	<u>15</u>
Majorité Absolue	10

Ont

Obtenus:

M. Pirabent Louis	15 voix
M. Laurine Raymond	15 voix
M. Chaufray Pierre	15 voix
M. Gaudine Ernest	15 voix
M. Bourdel Edmond	15 voix

et ont été élus délégués suppléants - les membres ainsi désignés ont déclaré accepter
 leur mandat.

La séance a été levée à dix heures trente.

(Handwritten signatures and marks)